



16ème législature

Question N° : 11541	De Mme Nathalie Oziol (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Hérault)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enfants	Tête d'analyse >Demande d'agrément pour l'association Les papillons	Analyse > Demande d'agrément pour l'association Les papillons.
Question publiée au JO le : 26/09/2023 Date de changement d'attribution : 09/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Nathalie Oziol attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la demande d'agrément déposée auprès du ministère de l'éducation nationale par l'association Les papillons. L'association Les papillons a pour but de repérer les violences commises sur les enfants en mettant à leur disposition, notamment dans les écoles, collèges, lycées, clubs de sport, des boîtes aux lettres dans lesquelles ils et elles peuvent exprimer les violences dont ils et elles sont victimes ou témoins. Des adultes formés récupèrent les mots laissés dans ces boîtes aux lettres et peuvent ensuite agir en concertation avec les dispositifs existants et dans la réglementation en vigueur pour protéger les enfants le plus rapidement possible. Aujourd'hui, 141 boîtes aux lettres ont été mises à disposition d'établissements accueillant des enfants. 25 600 enfants ont accès aux dispositifs proposés par l'association. Un agrément de l'éducation nationale leur est nécessaire pour s'implanter dans les établissements scolaires publics. Alors que l'on sait qu'un million d'enfants seraient harcelés à l'école, qu'une personne sur 10 a été victime d'agression sexuelle quand elle était enfant, il semble pertinent de permettre que ces situations soient signalées au plus vite pour que les enfants soient protégés. Le dossier de demande d'agrément de l'association Les papillons a été examiné en commission nationale le 27 juin 2023, mais elle n'a, à ce jour, toujours pas de réponse. C'est pourquoi Mme la députée relaie ici leur préoccupation et espère que M. le ministre pourra y répondre favorablement. Cela n'enlève évidemment en rien l'absolue nécessité de campagnes de prévention pour éviter ces agressions. Elle lui demande ses intentions à ce sujet.